PRAHECQ

Bulletin d'informations municipales

Juillet 2013

Sommaire

- ♦ Vie de la commune
  - Du mouvement chez les commerçants
  - Un nouveau restaurant à Prahecq
  - Panneau d'informations municipales
  - Bibliothèque municipale
- ♦ Aménagement de la commune
  - Aménagement de l'ancien Centre de Tri
  - Chauffage des Ecoles
  - Travaux aux Ecoles
  - Aménagement de sécurité
  - Château et centre socio éducatif
- ♦ La commune et ses enfants
  - Le Centre de Loisirs
  - Les rythmes scolaires
- ♦ Espace des associations
  - CLIC
- ♦ Les manifestations de la Commune
  - Festivités du 14 juillet
  - Cinéma
- ♦ Informations diverses
- ♦ Etat civil

www.mairie-prahecq.fr

Éditorial

L'application des réformes des collectivités territoriales et de la fiscalité locale vont terriblement impacter notre territoire, qu'il soit intercommunal ou communal. Tout dépend de la façon dont les lois seront appliquées. Depuis les lois de décentralisation de 1982, chaque gouvernement, quel que soit sa sensibilité politique, après avoir critiqué tour à tour les textes n'a eu de cesse que de légiférer pour donner plus de pouvoir aux communes, aux élus de terrains sur qui repose la responsabilité de gestion.

Si l'esprit de la loi sur la réforme des collectivités territoriales est intéressant, l'application est très différente. Elle suscite des appétits et des hégémonies. La loi prévoit que si un groupement intercommunal compte plus de 5000 habitants et que ses moyens financiers sont suffisants pour assurer son fonctionnement dans une démarche de cohérence et de solidarité, celui-ci répond aux critères de viabilité et d'économie de gestion.

Pour la Communauté de Communes « Plaine de Courance », il n'y a aucune raison d'aller au-delà des dispositions de la loi sous prétexte que c'est à la mode ou dans l'air du temps : certains prétendent que « plus on est grand et mieux on se porte et plus on se rassemble moins seront lourdes les charges pour le contribuable que nous sommes ».

.../...

Il y a des seuils qui définissent l'optimum que l'on doit rechercher pour associer proximité et coût. Une collectivité territoriale n'est pas une entreprise au sens de la rentabilité à tout prix, celle-ci se doit d'apporter le meilleur service aux habitants de son territoire et au moindre coût.

Le Préfet des Deux-Sèvres avait été convaincu par nos arguments puisque sa nouvelle carte de septembre 2013 nous confortait dans notre approche d'organisation de solidarité territoriale. Plaine de Courance préexistait sans la commune de Fors certes mais continuait sans remise en cause de son fonctionnement de solidarité construit années après années (20 ans de vie commune avec une réussite incontestée cela n'est pas rien). Même si la commission départementale de coopération intercommunale n'a pas donné un avis favorable à sa proposition, le Préfet n'était pas lié car cet avis demeure consultatif. Le Préfet n'était ainsi pas contraint de prendre l'arrêté intégrant Plaine de Courance à la Communauté d'Agglomération de Niort. « Il l'a fait ».

Nous ne sommes pas d'accord et pour cela nous contestons devant la justice cette décision arbitraire qui n'est nullement imposée par la loi. Si nous n'obtenons pas gain de cause au 1er janvier 2014, une nouvelle collectivité regroupera les deux communautés, soit les 29 communes de la CAN et les 15 communes de Plaine de Courance ainsi que la Commune de Germond Rouvre. La nouvelle collectivité ainsi composée devra assurer la continuité des services, elle ne pourra être une communauté à la carte où chaque commune membre choisira le service qu'elle souhaite. Comme nous avons de grosses différences dans les compétences exercées, il sera obligatoire d'harmoniser, soit d'étendre tout à tout le monde, soit restituer aux communes des compétences qui ne pourront être exercées sur tout le territoire de la nouvelle intercommunalité. A titre d'exemple Plaine de Courance qui gère l'ensemble de la politique de la famille, Centre de loisirs, Crèche Multi Accueil, portage de repas à domicile, personnel et informatique dans les écoles : qu'en sera t-il demain? Nous considérons que regrouper les compétences de la politique familiale au sein d'une intercommunalité est un exemple de solidarité et de proximité. Pourquoi centraliser cette compétence ce qui aura pour effet d'alourdir le fonctionnement et les charges induites tout en déresponsabilisant les élus locaux. Nous sommes contre un centralisme qui éloigne le pouvoir du citoyen sans apporter d'efficacité.

Une coopération du développement économique était possible mais vouloir tout globaliser est une erreur. Si nous n'obtenons pas gain de cause devant les tribunaux (la procédure est engagée), nous serons présents dans tous les débats et choix afin que chaque territoire soit reconnu malgré le poids anormalement lourd des représentants de la ville-centre dans les décisions (45% des voix). Un territoire ne peut pas se passer de sa ville-centre mais cette dernière ne peut pas se passer de son territoire rural. Tout reste à construire et nous avons choisi d'être présents sur tous les fronts.

Claude ROULLEAU

Vie de la Commune

Du mouvement chez les commerçants

La boulangerie "Aux Délices d'Amandine" change de propriétaires.
Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à Monsieur et Madame BOURDIN qui exerçaient auparavant à la Mothe Saint-Heray.

Un nouveau restaurant à Prahecq

Un nouveau restaurant 'Nulle part ailleurs" ouvre ses portes à Prahecq sous la gérance de Madame Véronique Bruneteau.
Des produits locaux et des légumes du jardin seront utilisés dans ce restaurant de cuisine traditionnel, des formules "entreprises" et des menus à la carte en fin de semaine seront proposés.
L'ouverture du restaurant est prévue pour la fin du mois juillet-début du mois d'août.
Nous lui souhaitons une pleine réussite dans cette entreprise.

Panneau d'informations municipales

En place depuis le printemps, le panneau d'informations est piloté par la mairie via un satellite relais.

Il est réservé aux informations municipales et aux annonces de manifestations que souhaitent diffuser les différentes associations de la commune. Il permet une information rapide, consultable par tous.

Notre Site WEB à déménagé.
Retrouvez-nous maintenant sur www.mairie-prahecq.fr

Au mois de mai, le site web de notre commune a, comme beaucoup d'autres sites hébergés chez l'hébergeur gratuit américain webhost000, subi une attaque massive d'un pirate brésilien. La conséquence a été son indisponibilité jusqu'à la mi-juin.

Afin de réduire au maximum les risques d'indisponibilité de notre site, nous avons décidé en urgence de confier notre site à un nouvel hébergeur local, helios multimédia, qui a également migré notre site dans une version récente et sécurisée du Content Management Sytem open source JOOMLA, support technique de notre site web.

Bibiliothèque Municipale de Prahecq

8, rue Saint Martin
79230 Prahecq
05.49.26.06.10
bibliotheque.prahecq@orange.fr
Renseignements et actualités de la bibliothèque sur le site de la Mairie (onglet « service ») : http://www.mairie-prahecq.fr

Horaires d'ouverture
Mercredi 14h-18h
Vendredi 16h-18h
Samedi 9h30-12h

La bibliothèque sera ouverte en juillet-août aux horaires habituels.

Inscription gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile.

Animations de la bibliothèque

- Pour les enfants...

La bibliothèque a reçu le samedi **23 mars** de l'Atelier aux Couleurs le **tapis à raconter**, créé, avec le soutien de la mairie, par toutes les adhérentes de l'association pour les animations de la bibliothèque, notamment l'Heure du Conte.

L'**Heure du Conte** continue pour les 4-8 ans et a lieu tous les mois, hors vacances scolaires :
Groupe 1 (CP, CE1, CE2) de 14h à 15h10
Groupe 2 (MS et GS de maternelle) de 15h30 à 16h15
La séance du 5 juin a permis la découverte du tapis à raconter par les enfants de l'Heure du Conte.
La dernière séance de l'année 2012-2013 se déroulera le mercredi **3 juillet** 2013.
L'inscription se fait auprès de la bibliothécaire pour chaque séance, par mail, téléphone ou en direct.
L'Heure du Conte reprendra après les vacances d'été et la rentrée scolaire en octobre 2013. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la bibliothécaire.

La bibliothèque a accueilli le mardi **16 avril** la compagnie **Dakatchiz** grâce au soutien de la mairie, pour leur formule bibliothèque autour du spectacle « Bonjour ». Les enfants présents ont ainsi pu découvrir l'univers de **Claude Ponti** à travers un spectacle vivant et un échange avec des comédiennes agréables et accessibles.

Le jeudi **27 juin**, la bibliothèque a ouvert ses portes pour les enfants des assistantes maternelles du **RAM** (Relai des Assistantes Maternelles) pour la découverte du tapis à raconter.

En octobre-novembre 2013, la bibliothèque invitera M. Barnabé pour son spectacle OSNI dans la salle des fêtes de la Mairie. Plus de détails disponibles ultérieurement auprès de la bibliothécaire et sur le site internet de la Mairie.

• Pour les adultes...

Le **Prix des Lecteurs**, consacré à l'Ukraine en 2012, met cette année l'**Italie** à l'honneur. Le comité de lecture, actuellement composé de 12 lecteurs, découvre les six ouvrages de la sélection, présents à la bibliothèque.
Des animations variées sont proposées dans le département et la région pour les Balades Italiennes du mois de juin.
Une réunion d'échange précédera le vote en octobre et le prix se conclura, après la venue des auteurs dans certaines bibliothèques participantes, le troisième week-end de novembre, avec une table ronde des auteurs et la remise du prix.

Le jeudi **6 juin**, la bibliothèque a accueilli, grâce au soutien de la bibliothèque départementale, de l'association Niort en Bulles et de la mairie de Prahecq, **Jeff Pourquié**, auteur et illustrateur de bande dessinée (entre autres talents, qui sont nombreux !).

Nouveautés ado-adultes achetées par la bibliothèque entre juin et décembre 2012

⟶ Retrouvez cette liste, ainsi que les achats en jeunesse, à la bibliothèque et sur le site internet.

- *Romans*
Les secrets de D'Artagnan 02 : Masques de Fer / Benoît Abtey
L'année des secrets / Anjana Appachana
Prison avec piscine / Luigi Carletti
Les traîtres / Giancarlo De Cataldo
Les poissons ne ferment pas les yeux / Erri De Luca
La vérité sur l'affaire Harry Quebert / Joël Dicker
Le sermon sur la chute de Rome / Jérôme Ferrari
L'homme qui rit / Victor Hugo
Un sentiment plus fort que la peur / Marc Levy
L'homme vertical / Davide Longo
La mer, le matin / Margaret Mazzantini

- *Périodiques renouvellés pour 2013*
Arts magazine
Art & Décoration
Science & Vie Junior, avec ses Hors-Séries
Les dossiers de l'actualité
Phosphore
Okapi 100% Ado
Wapiti, avec ses Hors-Séries
Moi Je Lis

- *Récits*
Acquittée / Alexandra Lange
Patients / Grand Corps Malade
Mon match contre l'AVC / Grégory Mahé
L'autobiographie de Mark Twain : une histoire américaine / Marc Twain

- *Romans*

La mer, le matin / Margaret Mazzantini
Eva dort / Francesca Melandri
Notre-Dame du Nil / Scholastique Mukasonga
Demain / Guillaume Musso
Barbe bleue / Amélie Nothomb
La ferme des Neshov / Anne B. Ragde
Le prisonnier du ciel / Carlos Ruiz Zafon
La femme de nos vies / Didier Van Cauwelaert

- *Romans Policiers*
La ville des serpents d'eau / Brigitte Aubert
A la fin d'un jour ennuyeux / Massimo Carlotto
Ne t'éloigne pas / Harlan Coben
Vent de glace / Patricia Cornwell
Un été grec / André Fortin
Le murmure de l'ogre / Valentin Musso
Les enquêtes de Nicolas Le Floch : L'année du volcan / Jean-François Parot
Atom[ka] / Franck Thilliez

- *Romans Science-Fiction et Fantastique*
Le Trône de Fer : L'intégrale 02 / George R.R. Martin
Le Trône de Fer : L'intégrale 03 / George R.R. Martin
Filles de Lune 01 : Naïla de Brume / Elisabeth Tremblay

- *Romans adolescents*
Le noir lui va si bien / Kelly Keaton
Indiana Teller 02 : Lune d'été / Sophie Audoin Mamikonian
Cherub Mission 08 : Mad Dogs / Robert Muchamore
Eternels 01 : evermore / Alyson Noël
Le coeur n'est pas un genou qu'on plie / Sabine Panet, Pauline Penot
Oksa Pollock 03 : Le coeur des deux mondes / Anne Plichota, Cendrine Wolf
La Cité 02 : La bataille des Confins / Karim Ressouni-Demigneux
Héros de l'Olympe 03 : la marque d'Athéna / Rick Riordan
Les Héritier d'Enkidiev 04 : Le Sanctuaire / Anne Robillard
Les Menteuses 01 : Confidences / Sara Shepard
NightWorld 04 : Ange noir / L.J. Smith

- *Poésie*
Miroirs de la Nature : recueil de haïkus
Verticale du secret / Marie-Claire Bancquart

- *Documentaires*
La lecture / Jin Si Yan, Jean-François Sené
Le grand livre des philosophes : clés d'accès aux oeuvres classiques /
Robert Zimmer

Je résiste aux personnalités toxiques (et autres casses-pieds) / Christophe
André, Muzo
Astier et Rollin posent les bases de la pensée moderne : entretien libre sur la transmission entre générations / Alexandre Astier, François Rollin
Obtenir sans punir / Christophe Carré
Malaise dans le travail : Harcèlement moral, démêler le vrai du faux /
Marie-France Hirigoyen

Les animaux menacés / Valeria Monferto De Fabianis (dir.)
L'avenir de la vie sur Terre / Hubert Reeves
Beautés fatales : le monde fascinant et cruel des orchidées sauvages / Christian Ziegler

Cours d'aquarelle faciles / Dominique Foufelle (dir.)
Couture pas à pas / Alison Smith

- *Bandes Dessinées et mangas*
Le cycle de Cyann 05 : Les couloirs de l'Entretemps / Bourgeon, Lacroix
Naruto 34 : Les retrouvailles..!! / Masashi Kishimoto
Naruto 35 : Un nouveau duo !! / Masashi Kishimoto
Naruto 36 : L'unité 10 / Masashi Kishimoto
Naruto 37 : Le combat de Shikamaru / Masashi Kishimoto
Naruto 49 : Le conseil des cinq Kage / Masashi Kishimoto
Naruto 50 : Duel à mort dans la prison aqueuse / Masashi Kishimoto
Satan 666 07 / Seishi Kishimoto
Satan 666 08 / Seishi Kishimoto
Le Grand Mort 03 : Blanche / Loisel, Maillié, Djian, Lapierre
Le Grand Mort 04 : Sombre / Loisel, Maillié, Djian, Lapierre

Aménagement de la Commune

Aménagement de l'ancien Centre de Tri Postal

L'ancien centre de tri contigu à la poste a été libéré depuis quelques années. Ce bâtiment appartient à la commune de même que les locaux de la poste. Cet ensemble immobilier constituait jusqu'au début des années 1970 l'école de garçons de Prahecq.
Le conseil municipal a décidé mi-2012 de transformer cet ancien centre de tri en un restaurant, qui sera loué à un professionnel.

L'emplacement semble très bon sur le plan commercial, la surface des locaux est très suffisante : 90 m^2 environ de surface pour la restauration, 30 m^2 environ pour la partie cuisine et locaux de service, et 30 m^2 de terrasse.
Le projet a été dressé par le cabinet VIGNIER, architecte à Celles-sur-Belle.
Les travaux sont actuellement en cours depuis le début du mois de mai et l'ouverture est prévue fin juillet 2013.

Chauffage des écoles et développement durable

Le GAEC de la LOUGNOLLE qui a un gros troupeau de vaches laitières a mis en place une unité de méthanisation pour produire du biogaz à partir de la fermentation de fumier, de lisier, et de matières organiques issues de la culture céréalière et herbagère.
Ce gaz méthane est brûlé dans un moteur pour produire de l'électricité que le GAEC vend à SEOLIS distributeur de l'électricité sur notre territoire. Les chiffres sont importants puisque la turbine de production d'électricité à une puissance de 400KWH, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 70 à 100 habitations.
Le GAEC récupère la chaleur produite par la combustion et le moteur de la turbine. Cette chaleur, qui est un sous-produit de la fabrication de l'électricité, permet de chauffer le collège, les écoles de Prahecq, et d'autres installations spécifiques du GAEC.
Sur le plan du principe, l'opération est assez simple : deux canalisations enterrées ont été posées entre l'unité de méthanisation du GAEC et le collège et les écoles. L'une de ces canalisations apporte l'eau chaude (à 85°) jusqu'aux locaux de chauffage de l'école et du collège, et l'autre canalisation ramène l'eau jusqu'au GAEC où elle est réchauffée pour repartir de nouveau.
Dans les chaufferies, un simple échangeur permet de transférer de la chaleur sur l'eau qui va circuler dans les circuits actuels de chauffage du collège et de l'école.
Bien évidemment, si l'opération est simple dans son principe, elle est bien plus compliquée dans sa mise en place technique. Nous conservons notre chaudière à gaz, qui ne fonctionnera quasiment plus, mais prendra automatiquement la relève en cas d'ennui technique sur les installations du GAEC, ou de froid intense nécessitant une puissance de chauffage très élevée.
Tous les travaux ont été financés par le GAEC de la LOUGNOLLE, à l'exception de l'automatisation de notre chaudière pour prendre le relais en secours.
Le fonctionnement courant a fait l'objet d'une convention garantissant un coût inférieur de 20% à celui du chauffage actuel par le gaz. Le Conseil Général a signé une convention identique qui a permis de supprimer l'une des deux chaudières du collège.
Il s'agit donc d'une opération exemplaire sur le plan du développement durable, qui va permettre avec un coût de fonctionnement en baisse d'environ 20% de chauffer tous ces locaux sans utilisation d'énergie fossile non renouvelable.

Travaux aux écoles élémentaire et maternelle

Les fenêtres, portes, et plafonds de l'école primaire et maternelle vont être changés à partir du 8 juillet.
Ces fenêtres et portes coté Est (cour de l'école) dataient de la construction initiale dans les années 1970 pour les premières classes, et étaient en bois.
Elles seront toutes changées pour des portes et châssis en aluminium.
Parallèlement à ces travaux, les plafonds seront également tous changés, avec une isolation renforcée en laine de verre de 240mm d'épaisseur.
Ces travaux sont importants puisqu'il s'agit de 17 portes, 43 châssis de fenêtres et 617 m^2 de plafonds.
Après consultation d'entreprises, les travaux ont été confiés à l'entreprise RIDORET de Niort pour les portes et fenêtres pour un montant de 113 000€ TTC, et l'entreprise BOURDEAU de Celles sur Belle pour les plafonds et l'isolation pour un montant de 29 500€ TTC.
La difficulté de ces travaux est essentiellement liée aux délais très courts qui sont impératifs puisque tout doit être terminé avant la rentrée scolaire.
Ces travaux, ainsi que la mise en service du chauffage avec l'eau chaude issue de l'unité de méthanisation du GAEC de la LOUGNOLLE, devraient permettre une économie d'au moins 30 à 40% de la facture de chauffage des écoles.
Les toilettes de l'école maternelle seront également modernisées dans l'été, par l'équipe du service "bâtiment" de la commune.
Enfin, notre architecte va nous faire des propositions pour refaire et agrandir les sanitaires des garçons de l'école primaire, ainsi que pour construire un bâtiment de stockage de matériel et un hall d'entrée à l'école maternelle.

Aménagement de sécurité

ROUTE DE NIORT

Le projet d'aménagement de la route de Niort est enfin lancé. Ce projet déjà envisagé par le conseil municipal depuis assez longtemps a du être reporté d'abord pour laisser s'implanter le tranchée du gaz, ensuite en 2011 pour la réfection du réseau d'assainissement, et enfin début 2013 pour les travaux d'enfouissement électrique dans le bourg et de construction du rond point de la zone artisanale.
L'étude a été réalisée par le cabinet VERDI de Chauray, en accord avec les services du département puisque cette route est une voie départementale.
Le nouvel aménagement est prévu sur toute la partie entre la rue de la Croix Naslin et la rue de Paix, où la largeur disponible totale est d'environ 11.50 à 11.70 m.
Le principe d'aménagement retenu est de réaliser côté sud une voie cyclable (et piétonne) de 2 m de largeur, séparée de la chaussée par un espace de sécurité d'environ 50 cm de largeur comprenant une bordure de trottoir non franchissable (sauf évidemment pour les entrées) et une ligne soit de petits végétaux soit une lisse en bois.
La chaussée entre bordures de trottoir aura une largeur de 5.80 m, réduite par rapport à la largeur actuelle.
Ce profil en travers permettra de conserver côté Nord des espaces de parking d'environ 2 m de largeur, et un trottoir piéton de 1.40 m comme le prévoit le plan de circulation des personnes à mobilité réduite.
La consultation d'entreprises est en cours et le marché devrait être signé en septembre pour un début des travaux en automne, dès que les travaux du rond point de la zone artisanale seront terminés.
Le montant de l'estimation des travaux est d'environ 700 000€ H.T, et devrait pouvoir être subventionné par le Département au titre des aménagements de sécurité, et du renouvellement des couches de roulement en enrobé.
Le solde du financement a été prévu au budget 2013.
IMPORTANT : L'aide du département prévoit que le nouveau tapis d'enrobé ne doit pas recevoir de tranchées dans un délai de 5 ans. Il est impératif que tous les propriétaires de terrains riverains qui prévoient sous 5 ans environ des ventes ou équipements de terrains à construire nécessitant l'accès aux réseaux (électricité, téléphone, eau potable, assainissement, gaz) se fassent connaître en mairie avant le 1er octobre 2013.

LE BOURG

Ce projet qui a été longuement réfléchi a été déjà commenté et présenté sur le site internet de la commune.

La pré-étude avait été faite par le cabinet NICOLET de Niort, en collaboration avec les services du Département, et nous avons confié très récemment l'étude définitive à ce même cabinet NICOLET.

Les travaux qui s'étaleront entre juillet et la fin 2013 comprennent des aménagements à la fois simples et complexes, qui se résument ainsi :

- La mise en sens unique de la rue de la Richardière, de la première partie de la rue des Marronniers, de la rue du Four.

- L'aménagement de la sortie de la rue du Pont Picard sur la route départementale, grâce à l'achat du petit jardin actuel qui permettra de dégager des espaces et de sécuriser l'entrée et la sortie de cette rue.

- Des plateaux surélevés pour le carrefour de la rue de l'aumônerie- rue de Brioux et le carrefour de la rue des écoles- rue du Pont Picard. Ces 2 plateaux avec une « zone 30» permettront de limiter la vitesse de traversée de ces deux carrefours.

- Une zone en voie unique (une « écluse ») dans la rue de Brioux à l'endroit le moins large, situé dans la zone de l'impasse Geoffroy et du débouché de la rue de la Laiterie. La largeur de la rue est à cet endroit de 6.15 m et ne permet aucun passage sécurisé d'un piéton sur trottoir, ni d'un côté ni de l'autre.

Cette « écluse » avec un passage sur une seule voie centrale en alternat (flèche blanche et flèche rouge) qui sera précédée d'un dispositif de ralentissement des véhicules, **sera installée de manière expérimentale et provisoire pendant quelques mois.**

A l'issue des observations faites par les usagers, les riverains, les services du département, une décision sera prise début 2014 quant à la pérennisation ou l'abandon de cet aménagement.

La pré-étude du Cabinet NICOLET prévoyait également un aménagement en termes de qualité et d'embellissement des petites rues du « Prahecq ancien » (rue de la Boule d'Or, rue de la Vinauderie, rue du Four). Ces travaux pourront être définis et programmés dès que l'enfouissement des lignes électriques sur ce secteur que nous avons demandé au SIEDS, sera réalisé.

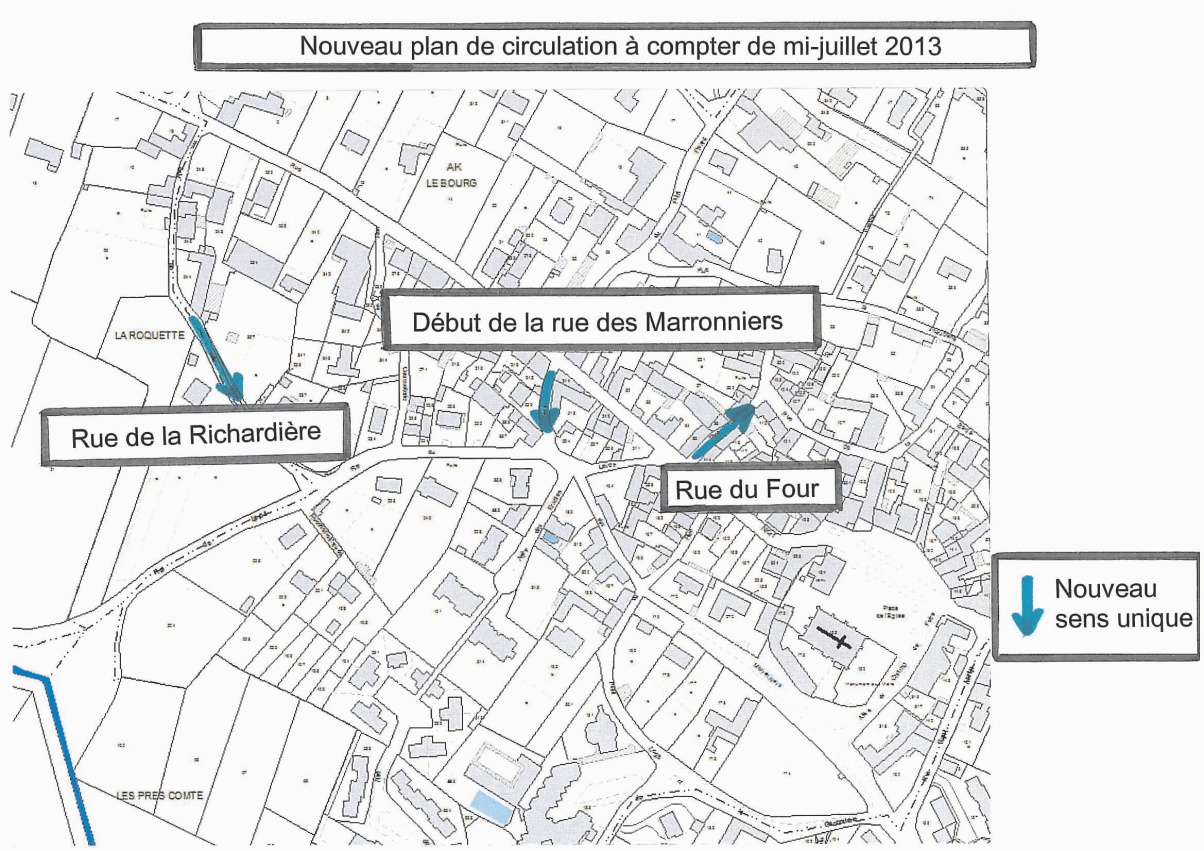

Château et Centre socio éducatif

Le projet d'aménagement des communs du Château de la Voûte avance. Le cabinet VIGNIER, architecte à Celles sur Belle a été choisi après une consultation de trois cabinets et un choix du conseil municipal sur une esquisse.

Le projet prévoit un aménagement des deux niveaux des anciens bâtiments (rez de chaussée et 1er étage) essentiellement pour les besoins du Centre de Loisirs, et une grande salle (200 m2 environ) à la place de la cour. La salle pourra être mise à la disposition des particuliers et des associations pour des expositions, des manifestations, des réceptions, au même titre que la salle actuelle du Château. Une partie des locaux pourra être affectée à l'un ou l'autre des deux usages.

Nous avons consulté l'architecte des bâtiments de France qui a donné un avis favorable à l'architecture du projet.

Le calendrier de ce projet est le suivant :

- Juillet 2013 : adoption du projet définitif
- Eté 2013 : préparation par l'architecte du dossier d'appel d'offres et du permis de construire définitif
- Automne 2013 : consultation d'entreprises, signatures des marchés
- Fin 2013 : début des travaux.

Nous devrions vraisemblablement bénéficier de subvention de l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux) et du département (fond PROXIMA) pour un total d'environ 180 000€.

Le montant total de l'estimation devrait être de l'ordre de 950 000€ à 1 000 000€ H.T. Il sera connu avec précision lorsque le dossier définitif de consultation des entreprises aura été dressé par l'architecte.

Nous avons prévu au budget d'autofinancer la part restante à la charge de la commune. Ce projet sera accompagné début 2014 d'un aménagement des deux routes desservant le château et le nouveau centre (rue du Château et rue de la Gazauderie) ainsi que par la création d'une voie nouvelle reliant ces deux rues et desservant un espace parking important dans la partie ouest du parc du château.

Cette dernière partie du projet d'aménagement du Château et de son parc sera finalisée par la commission de travaux et le conseil municipal à l'automne 2013.

La Commune et ses enfants

Centre de Loisirs - Vacances d'été

Les vacances d'été approchent à grand pas. Il est temps de penser aux moyens d'occuper les enfants pendant cette longue période.
Le centre de loisirs de la Communauté de Communes Plaine de Courance ouvrira ses portes du 8 juillet au 2 août pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.
Les animateurs sous la direction de Virginie MOIROU, ont concocté un programme varié.

Les activités au Centre

Semaine du 08/07 au 12/07
Semaine axée sur les sports avec structures gonflables, tir à l'arc, jeux de piste, relais etc…

Semaine du 15/07 au 19/07
Semaine des défis fous. Toutes sortes de jeux et défis seront au programme. Une sortie au parc de Mervent est prévue le 19/07.

Semaine du 22/07 au 26/07
Semaine des animadingues avec au programme une journée sortie au zoo de Doué la Fontaine

Semaine du 29/07 au 02/08
Semaine de la vidéo au cours de laquelle un court-métrage écrit par les enfants sera réalisé par un vidéaste.

Présentation du film et pot de l'amitié aux parents le vendredi 2 août à 18h, salle des fêtes au dessus de la mairie.

Les camps

Simultanément, cap sur le plein d'activités avec les nombreux camps de plusieurs jours élaborés par les animateurs de la Communauté de Communes.

- Camp voile à Rochefort pour les 8/11 ans du 8 au 12 juillet.

- Camp équitation à cherveux pour les 8/11 ans du 15 au 19 juillet

- Camp chiens de traineau pour les 10/11 ans du 22 au 26 juillet

- Camp multisports pour les 8/9ans du 22 au 26 juillet

- Un camp nature au plan d'eau du Lambon pour les 7/8ans du 29 au 31 juillet.

Quelques places sont encore à prendre et les dossiers sont à retirer à la Communauté de Commune, 13 allée du Champ de Foire à Prahecq.

Centre Ados

L'accueil des plus grands, âgés de 11 ans et plus se fera à partir du 8 juillet à la maison pour Tous. Les horaires sont les suivants :

- 9h à 18h journée entière
- Ou 14h à 18h si inscription l'après-midi seulement.

Programme des activités

- Semaine du 8 juillet au 12 juillet

Semaine centrée sur les jeux avec 2 journées au FLIP de Parthenay, City game et piscine.

- Semaine du 22 au 26 juillet

Semaine de sports (vélo, bowling, piscine) et une journée à la mer, une journée au lasergame.

- Semaine du 15 juillet au 19 juillet

Camp à la mer, à la Grière en Vendée, avec hébergement dans un camping quatre étoiles (piscine, beachvolley, aquagym)

Tarif :190€ la semaine pour les enfants de la Commune

210€ la semaine pour les hors commune

- Semaine du 29 juillet au 2 août

Journée à Palmilude, séances d'accrobranche et journée au parc de Mervent

Tarifs commune : 16.9€ par jour
11.5€ pour la ½ journée

Tarifs hors commune : 20€ par jour
13.25€ par ½ journée

Pour tout renseignement ou inscription merci de vous adresser à Virginie Moirou à la mairie

Tél : 05 49 26 05 28

Adresse mail : v.moirou@gmail.com

LES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires impose aux collectivités de s'organiser afin d'assurer au mieux l'accueil des enfants scolarisés.
La commune de Prahecq a choisi d'appliquer les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013/2014. Après concertation et en accord avec l'ensemble des acteurs concernés (communauté de communes, association des parents d'élèves, enseignants) la municipalité a décidé d'organiser la semaine scolaire comme suit :

-A partir de septembre 2013, la scolarisation des enfants se fera sur 4 jours et demi : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

-Tous les soirs les activités scolaires cesseront à 15h45.

1) Activités Périscolaires

De 15h45 à 16h30, des activités périscolaires seront mises en place. Elles ne sont pas obligatoires. Des intervenants rémunérés par la commune et choisis parmi les personnes habituées à travailler auprès des enfants seront recrutés.
La participation des enfants à ces activités périscolaires sera gratuite. Ils seront pris en charge par groupes de 18 maximum. Les activités proposées tourneront autour de quatre thématiques : culture, sport, activités ludo éducatives et activités liées au développement durable. Les inscriptions pour ces activités se feront pour un cycle de 6 à 7 semaines environ (période comprise entre 2 vacances scolaires).

2) Aide aux devoirs

Parallèlement aux activités périscolaires, et aux mêmes heures, plusieurs groupes pourront s'inscrire à « l'aide aux devoirs » dispensée par des enseignants à l'école. Un même enfant ne pourra y participer qu'une fois par semaine afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre. Cette aide aux devoirs sera payante à raison de 1.50€ par participation. Ella aura lieu les lundis ou jeudis de 15h45 à 16h30.

3) Activités pédagogiques complémentaires (APC)

La réforme des rythmes scolaires prévoit un temps d'activités pédagogiques complémentaires (APC). Ces activités sont obligatoires et gérées par les enseignants. Elles remplaceront les cours de soutien scolaire actuellement en vigueur. Les APC sont prioritaires par rapport aux activités périscolaires. Un enfant qui doit aller en APC ne pourra pas aller en APS même s'il y est inscrit.

4) Centre de Loisirs du mercredi

Tous les mercredi matins, les cours seront assurés jusqu'à 11h45.
De 11h45 à 12h30, une garderie payante sera mise en place pour les enfants qui, rentrant chez eux, doivent attendre les parents.
Les enfants inscrits au centre de loisirs seront pris en charge à 12h. De 11h45 à 12h une garderie gratuite d'1/4 d'heure permettra aux enfants d'attendre le début du centre de loisirs.
Les activités du centre se dérouleront de 12h à 18h (avec repas) ou de 13h30 à 18h si formule sans repas.

Pour tout renseignement complémentaire merci de vous adresser aux enseignants ou au secrétariat de mairie.

	ECOLE MATERNELLE			ECOLE ELEMENTAIRE		
Lundi	8h45 – 11h45	13h30 – 15h45	APS	8h45 – 12h	13h45 – 15h45	APS ou Aide aux devoirs
Mardi	8h45 – 11h45	13h30 – 15h45	APS	8h45 – 12h	13h45 – 15h45	APS
Mercredi	8h45 – 11h45	Centre de Loisirs		8h45 – 11h45	Centre de Loisirs	
Jeudi	8h45 – 11h45	13h30 – 15h45	APS	8h45 – 12h	13h45 – 15h45	APS ou Aide aux devoirs
Vendredi	8h45 – 11h45	13h30 – 15h45	APS	8h45 – 12h	13h45 – 15h45	APS

Espace des associations

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Bassin de Vie Niortais

Un peu d'histoire :
Le Centre Local d'Information et de Coordination du Bassin de Vie Niortais (CLIC BVN) est une association de loi 1901. Elle accueille les personnes de plus de 60 ans et leurs familles. Le CLIC intervient sur les 44 communes du territoire.

Nos Missions :
- L'information, l'orientation et l'écoute des personnes âgées.
  - Information sur les services existants du territoire, aides financières permettant le maintien à domicile ou l'entrée en établissement…..
  - Orientation vers les services compétents en fonction des besoins des personnes : Conseil Général, service de soins (Service d'Aide à Domicile, Portage de repas, Téléassistance, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)…)
  - Ecoute des personnes pour mieux comprendre leurs besoins et répondre à leurs questions.

- La mise en place d'actions collectives sur notre territoire.

Elles ont pour objectifs la prévention et la sensibilisation aux problématiques du vieillissement. Nos actions peuvent prendre différentes formes :
- Ateliers
- Conférences
- Temps d'informations

Les grands thèmes de prévention sont :
- Prévention des chutes
- Risque domestique
- Alimentation
- Mémoire
- Sécurité Routière
- …

Le CLIC est à votre disposition pour répondre à vos questions :

Par téléphone : 05.49.06.78.85
Par mail : clicbvn@yahoo.fr
Par visite : 74 rue Alsace Lorraine, 79000 Niort (au sein du bâtiment du Conseil Général)

Dans le cadre de ses missions, le CLIC organise également des actions de prévention et d'information. C'est à cette occasion que le CLIC animera un temps d'information sur le thème du Maintien à Domicile :

le jeudi 26 septembre
De 14h30 à 16h30
A la salle de la MPT

UN CABARET A PRAHECQ : LE CABARHECQ

De jour en jour, de réunion en réunion, le projet couvé pendant plus d'un an éclot, s'affine, se peaufine, et le rêve prend forme.
Le rêve consistait à réunir tout ce que Prahecq comptait de « créateurs » sur une même scène, pour un même spectacle, pour l'amour de l'art et du partage, tout simplement.
Tous les mois, peintres, dessinateurs, sculpteurs, danseurs, acteurs, photographes, chanteurs, conteurs, musiciens, magiciens, poètes et autres « surprises » se réunissent pour échanger, concrétiser et vivre ensemble ce beau projet. Qui eut cru que notre commune abritait tant d'artistes amateurs, professionnels ou en herbe ?

Jour après jour, réunion après réunion, les maîtres d'œuvre construisent le CABARHECQ comme leur tour de Babel. A la truelle, Eric pense ; aux pierres de taille, Rodolphe cogite ; à la déco, Dominique . phosphore.
A quand l'inauguration ?
Elle aura lieu, avec tambours et trompettes, le 19 octobre à 20h30, salle polyvalente.
Mais…le thème ? Il faut bien un thème, pour un tel échafaudage …
Encore un secret … à déguster sur place, sans modération.

Les manifestations de la Commune

Raoul Dufy (1877-1953)

Festivités du 14 juillet

Cette année encore, nous vous proposons une animation destinée à tous les âges, qui aura lieu l'après-midi.
Le ball-trap laser sera présent dans le parc du château de la voûte à partir de 15h00

Le principe : munis de leur fusil émettant un faisceau infrarouge, les participants doivent tirer sur des cibles (plateaux en plastique) projetés en l´air grâce à un lanceur.

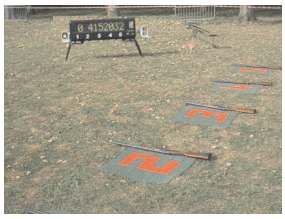

Les cibles n´explosent pas mais les fusils reçoivent l´information quand ces dernières sont touchées. Le système électronique du ball-trap permet ainsi de comptabiliser les cibles touchées et d'afficher simultanément les points des joueurs sur un module d´affichage.

Pour les plus jeunes , TRAMPOLINE

Cette année l'habituelle structure gonflable cède sa place au trampoline

et pour les plus petits, la pêche à la ligne est toujours ouverte !

RETRAITE AUX FLAMBEAUX précédée d'un repas champêtre servi par l'équipe municipale.
Attention : inscription en mairie obligatoire pour le repas (ticket 2 euros, 5.50 euros pour les hors communes)
Dans un souci de sécurité, nous ne distribuerons plus de torches. Une forêt de lampions se déplacera donc autour du château de la Voûte pour rejoindre le feu d'artifice traditionnel.

Cinéma en plein air

Le Vendredi 2 août 2013 à partir de 22h, nous réitérons l'expérience du cinéma en plein air avec DRAGONS, un film tout public, à partir de 6 ans sur le champ de foire. ENTREE GRATUITE.

Réalisé par Dean Deblois, Chris Sanders
L'histoire d'Harold, jeune Viking peu à son aise dans sa tribu où combattre les dragons est le sport national. Sa vie va être bouleversée par sa rencontre avec un dragon qui va peu à peu amener Harold et les siens à voir le monde d'un point de vue totalement différent.
Critique de 20Minutes : On a souvent ici l'impression de voler avec le héros de ce conte initiatique et drôle où les gentes damoiselles manient l'épée comme des grosses brutasses et où les chevaliers préfèrent les reptiles cracheurs de feu aux blancs destriers. Après Kung Fu Panda, DreamWorks semble avoir trouvé la recette pour livrer des films distrayants, intelligents et visuellement bluffants.

Informations diverses

PLANNING DES MANIFESTATIONS

Juillet 2013	
Du 3 au 21	Tournoi tennis . Salle omnisports / Salle Polyvalente
Dimanche 14	14 juillet. Feu d'artifice. Château de la Voûte
Samedi 27	Tournoi pétanque Handball. Clan de la Chaume
Août 2013	
Dimanche 4	Moto cross.
Mardi 6	Don du Sang. Salle Polyvalente
Septembre 2013	
Dimanche 1	Kermesse paroissiale. Château de la Voûte
Samedi 7	Journée découverte handball. Salle Polyvalente-Salle omnisports
	Tournoi loisirs handball. Salle Polyvalente et Salle Omnisports
Samedi 14	Tournoi Marjolaine. Salle Omnisports et Salle Polyvalente
Dimanche 15	Vide grenier AIPE. Château de la Voûte
Octobre 2013	
Le 5 et 6	Week-end voiture d'occasion. Place de l'Eglise
Mardi 8	Don du sang. Salle Polyvalente
Samedi 19	Cabarhecq. Salle Polyvalente
Dimanche 27	Bourse aux jouets AIPE. Salle Polyvalente
Mardi 29	Concours de belote Vivre heureux. Salle Polyvalente

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie de Prahecq sera fermée au public le Samedi matin pendant les mois de juillet et Août.
Les horaires d'ouverture durant cette période seront donc :

lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi 10h00 -12h00 et 14h00 - 17h00

Tontes de pelouses et travaux divers chez les particuliers

Régulièrement des demandes de renseignements sur les horaires de réalisation des travaux chez les particuliers nous sont posées.
A défaut d'arrêté municipal, c'est la réglementation préfectorale qui s'impose. Nous en donnons ici une copie. Mais en dehors des termes mêmes de l'arrêté, c'est avant tout une question de bon sens de chacun qui devrait prévaloir et les bonnes relations avec le voisinage devraient guider les différentes interventions concernant ces travaux.

Extrait de l'arrêté préfectoral
Propriétés privées

Article 5 :

Les occupants et les utilisateurs des locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits résultants :

- de la pratique d'activités et de jeux non adaptés à ces locaux,
- d'animaux domestiques et de basse cour
- [...]
- des outils de bricolage, de jardinage, et engins ou matériels de travaux,
- des dispositifs d'effarouchement, [...]

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

LES CONSEILS DE PREVENTION DE LA GENDARMERIE

La communauté de Brigades de gendarmerie vous invite à prendre quelques dispositions simples

PRECAUTION A VOTRE DOMICILE

> Équipez vos portes d'un œilleton ou d'une chaîne de blocage (entrebâilleur). Attention aux personnes se présentant comme agents d'ERDF-GDF, du service des eaux, ou comme policiers en civil. Ils doivent être porteurs d'une carte professionnelle qu'ils doivent vous présenter.
> Concernant les démarcheurs à domicile, tout vendeur doit fournir une facture.

NE SIGNEZ JAMAIS UN CHEQUE NON REMPLI ET NE CONFIEZ AUCUN DOCUMENT BANCAIRE.

> Pour vos travaux divers (ramonage - nettoyage des murs – démoussage et nettoyage des toitures – traitement des charpentes – isolation – jardinage, …), faites appels à des professionnels reconnus.
> Ayez toujours bien en vue, à proximité de votre téléphone, les numéros d'appel des services d'urgence : **17 (gendarmerie), 18 (pompiers) et 15 (samu)**.
> Ne conservez pas de sommes d'argent importantes chez vous.
> Si des individus, suspects à vos yeux, se présentent à votre domicile ou à proximité, pensez à relever le numéro d'immatriculation complet du véhicule qu'ils utilisent.
> Dans votre garage, ne laissez pas les clés de contact dans vos véhicules .

LORS DE VOS ABSENCES :

> En cas d'absence de courte durée, même pour quelques instants, fermez à clé toutes les portes. Ne laissez pas votre clé cachée à proximité de la porte sous un tapis ou un pot de fleur, c'est le premier endroit où cherchent les voleurs.

Signalez votre absence prolongée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de domicile.
Les formulaires "opération tranquilité vacances" sont à votre disposition.

Laissez vos clés à un voisin de confiance afin qu'il ouvre régulièrement les volets et relève votre courrier.

Etat Civil

Mariage 2013

- BROSSARD Patrick François
  Et MAUILLON Béatrice Annie Claudette — 19 janvier 2013
- CARON Lionel Georges
  Et CHEVALIER Catherine Michelle Marie-Louise — 16 mars 2013
- METAYER Moritz Henri
  Et VIEN Marie-Eve Francine — 18 mai 2013
- BIDOUZE Frédéric
  Et COUDIN Fabienne Claire — 18 mai 2013
- POIRIER Nicolas Robert Gérard
  Et LALU Mathilde Chantal Gisèle — 25 mai 2013
- MORISSET Eric Pascal
  Et MARTIN Ludmilla Ghislaine Joëlle — 25 mai 2013
- FLORIS Philippe Vincent Maurice Marie
  Et LIAIGRE Fabienne Véronique Catherine — 31 mai 2013
- RENOULT David Jean
  Et BORYSKO Marion — 15 juin 2013

Naissances 2013

- CLAVEAU Etane Luc Baptiste — 5 janvier 2013
- SABLON Tiago Francis Bernard — 25 janvier 2013
- CHAPUT Thaïs Lola — 10 février 2013
- DIGOUT Lilio Jean-Philippe André — 21 février 2013
- MOREL GODMEZ Louise Sophie Géraldine Lysette — 17 mars 2013
- BARBOT BERTHOMÉ Tessie — 2 avril 2013
- FONTENIT RAMBLIÈRE Bastien Raymond Marc — 30 avril 2013
- LERCHE Victor Louis — 24 mai 2013
- SUIRE Ombeline Lila — 8 juin 2013

Décès 2013

- AUDOIN René 4 janvier 2013
- GÂTINEAU Fernande veuve BRILLAUD 18 janvier 2013
- AYMÉ Jean-Claude 18 janvier 2013
- POUGNARD Huguette veuve DELOUVÉE 24 janvier 2013
- BARBAUD Guy Roger 16 février 2013
- KUENTZMANN Frédéric Louis Henri 15 février 2013
- MAINSON Alice épouse AUGET 26 mars 2013
- CHAUVIÈRE Fabrice Claude 3 avril 2013
- RESMAN Milka veuve KOVAC 11 avril 2013
- MOREAU Paulette Zélina veuve BODIN 14 avril 2013
- GARNIER Paul Jean-Baptiste 21 avril 2013
- FROUIN Joana Michèle Yvette épouse ROUILLON 30 avril 2013
- DESRÉ Raymond Maurice 9 mai 2013
- GEFFARD Brigitte Danielle Marie veuve AIRAUD 20 mai 2013
- CHUPEAU Léone Marguerite Florida veuve PIERRE-JEAN 8 juin 2013
- BAILLON Gisèle Henriette veuve GIRAULT 13 juin 2013
- DAVID Claude Bernard 16 juin 2013
- BRIS Marinette Solange épouse BONNET 18 juin 2013
- GENDET Line épouse ROUSSEAU 21 juin 2013
- PAYNEAU Madeleine Renée 26 juin 2013